

Etablissement : **Clinique Psychiatrique Ronsard**
Sis à : **3 Rue Tony Lainé**
37170 CHAMBRAY LES TOURS
Représenté par : **Mme POTIER**
N° ERP: **E-050-00340-000** ;
Type **UHe ; X ; 4^{ème}** Catégorie ; 278 personnes

Ouverture d'un E.R.P.

Le Maire de la Commune de Chambray-Lès-Tours,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales **article L 2211.1 et suivants**,

Vu les articles **R 123.22 ; R 123.45** du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'autorisation de travaux AT 37 050 17/0059 accordée en date du 08/03/18 portant sur l'extension de la clinique créant 18 lits supplémentaires et modifiant des chambres existantes.

Vu l'avis favorable émis par commission de sécurité de l'arrondissement de TOURS en date du 20/06/2022 lors de la visite de réception de l'établissement, portant sur la pose d'une porte de recoupement au 1^{er} étage.

ARRETE

Article 1 : L'ouverture de l'établissement susvisé est autorisée à compter du 20/06/2022.

Article 2 : La présente autorisation peut être retirée à tout moment si de graves infractions au règlement de sécurité venaient à être constatées et en cas de non-respect des règles en matière de sécurité et d'accessibilité.

Article 3 : Respecter les dispositions administratives figurant au § 6.1 du procès-verbal de réunion de la commission de sécurité joint au présent arrêté.

Article 4 : Les prescriptions figurant au § 6.2 du procès-verbal de réunion de la commission de sécurité, devront être réalisées dans un délai de :

IMMEDIAT : Pour la prescription : N° 1

Article 5 : M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de TOURS,
M. le Chef de Police de la Police Municipale,
est chargé, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise pour notification à :

- Mme POTIER Directrice de l'établissement,
- Mr le Préfet d'Indre et Loire,
- Mr le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours

Fait à Chambray-Lès-Tours, Le 22/07/2022

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture,

Le 26 JUL. 2022

Notifié aux intéressés,
Le

Signature des intéressés :

Affichage fait le : 26 JUL. 2022



Par délégation du Maire
L'adjoint au Maire

Didier VALLEE